



### ***Appel à projets pour labellisation dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération***

La « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire », assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80e anniversaire sur l'ensemble du territoire national et le cas échéant à l'étranger, conformément à l'arrêté du 8 septembre 2023.

A ce titre, la Mission lance dans tous les départements un appel aux projets susceptibles de recevoir son label officiel. La labellisation est conçue comme une reconnaissance de la qualité des démarches engagées par les porteurs de projets. Elle leur permettra notamment d'utiliser le logo de la Mission pour leur communication.

Dans le Val-de-Marne, un comité départemental mis en place par la préfecture du Val-de-Marne évaluera les projets selon les critères retenus par la Mission :

- Exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français depuis la libération de la Corse en septembre 1943 jusqu'à l'année 1945 ;
- Diffusion de la connaissance historique ;
- Hommage aux disparus, mise à l'honneur des survivants ;
- Mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération ;
- Célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération ;
- Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération (engagement civique et promotion des idéaux de la République) ;
- Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations et/ou événements culturels et scientifiques ;
- Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à une nomination de lieux publics ;
- Valorisation du patrimoine local, impact local de l'événement ou de la manifestation ;
- Dimension internationale ou européenne forte.

Les demandes, composées du formulaire ci-joint, devront parvenir au plus tard le **05 janvier 2024** à l'adresse suivante [sd94@onacvg.fr](mailto:sd94@onacvg.fr).